



## Règlement du Concours de BD «Le p'tit dessinateur»

### **1. Organisateur**

L'association UJAP BD organisatrice du salon PENN AR BD organise un concours dont l'objet consiste à réaliser une planche de bande dessinée sur la thématique 2020 :

**« Bretagne, terre de (agri)culture ».**

Ce concours est intitulé « Le p'tit dessinateur »

### **2. Participants**

Ce concours, sans droit d'inscription préalable, est ouvert aux enfants de 6 à 17 ans avec autorisation des parents. 3 catégories de participants sont définies en fonction de l'âge des « artistes »:

- Catégorie "petits" pour les 6 à 9 ans
- Catégorie "moyens" pour les 10 à 13 ans
- Catégorie "grands" pour les 14 à 17 ans

Une participation collective (classe, groupe d'enfants d'un atelier BD...) est possible, à condition que les membres du groupe entrent dans la même catégorie d'âge. En cas de victoire, la dotation sera attribuée au groupe (et non à chacun des membres du groupe).

### **3. Transmission des oeuvres**

Les travaux originaux des participants devront être envoyés par courrier (ou déposés) avant le 28 mars 2020 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse précisée ci-dessous:

**Librairie l'Introuvable - 6, rue Toul al Laer - 29000 Quimper**

Seuls des originaux sur support papier seront acceptés, aucune transmission par courriel n'est donc autorisée.

### **4. Planche de bande dessinée**

Les organisateurs laissent aux concurrents une entière liberté quant à l'interprétation du thème imposé.

Les illustrations doivent être réalisées au recto d'une seule feuille de papier de format A4 (21cm x 29.7cm), en couleur ou en noir et blanc, en orientation « portrait » (verticale).

Seul le format A4 strict est autorisé. Toute planche non réalisée sur un support de format strict 21cm x 29,7cm sera écartée.

Toutes les techniques d'expression graphique manuelle disponibles peuvent être utilisées pour la réalisation de la planche (dessins avec ou sans texte).

Le nombre de cases constituant la planche de bande dessinée est libre, mais la production du participant doit obligatoirement être une planche de bande dessinée. Un simple dessin sur feuille A4 sera écarté.

Chaque planche devra être un travail original (reproduction et décalque interdits).

Au verso de chaque dessin devra figurer le nom, les coordonnées précises et l'âge du participant. En cas de participation groupée (école, collège...) un tampon distinctif devra également être apposé au dos de la planche afin de permettre son identification aisée.

Une planche peut être le fruit d'un travail collectif comme indiqué à l'article 2 du présent règlement. Dans ce cas, tous les participants devront indiquer leur nom au dos de la planche.

Seules des planches originales peuvent concourir, aucune copie, impression ne sera acceptée.

### **5. Jury**

Le jury sera composé des organisateurs du salon Penn ar BD, d'auteurs de BD présents sur le salon et des partenaires du concours. Il se réunira pour délibérer dans la matinée du 05 avril 2020.

### **6. Prix des gagnants**

2 dessins par catégorie seront primés, les lauréats se verront attribuer une sélection de BD et "goodies" adaptés à la tranche d'âge concernée, ainsi qu'un bon d'achat pour du matériel de dessin.

Les dessins primés paraîtront dans le journal hebdomadaire Côté Quimper. En outre, le gagnant de la catégorie « grands

(14-17) » se verra confier, s'il en est d'accord, la réalisation de l'affiche du concours 2021.

### **7. Remise des prix**

La remise des prix aura lieu sur le site du salon Penn Ar BD le 5 avril 2020 entre 12h00 et 13h00.

Les représentants légaux des gagnants autorisent gracieusement l'association UJAP BD à publier les noms, prénoms, âges et travaux des gagnants sur tous supports à des fins de communication sur les résultats du concours pendant une durée de 1 an à compter du 5 avril 2020. En cas d'absence d'un gagnant lors de la remise des prix, son lot lui sera conservé et remis/expédié ultérieurement.

### **8. Publication**

Tous les dessins participants respectant le présent règlement, seront exposés sur le site du salon de la BD et du Disque le 5 avril 2020.

Les dessins gagnants seront ensuite publiés dans l'hebdomadaire gratuit « Côté Quimper », la semaine suivant le salon (parution le mercredi).

### **9. Retour des planches**

Toutes les planches pourront être récupérées à la librairie l'Introuvable (adresse ci-avant) à compter du 15 avril 2020. Sauf participation groupée (collège, école, atelier BD, MPT...) et demande explicite de la structure, aucune expédition ne sera assurée.

### **10. Réclamation**

Toute réclamation devra être formulée auprès de l'association UJAP BD, organisatrice du concours.

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

### **11. Causes de disqualification (liste non exhaustive)**

Seront disqualifiées :

#### **Sur la forme**

- les planches ne respectant pas le strict format A4 (21cm x 29,7cm) orientation « portrait »,
- les planches ne comportant pas au verso « nom, prénom, adresse, âge et téléphone » du participant, ou de ses représentants légaux,
- les planches parvenues hors délai,
- les planches transmises par e-mail,
- les simples dessins ne constituant pas une composition en planche de bande dessinée.

#### **Sur le fond**

- les œuvres considérées hors sujet, plagiaires, jugées hors de propos par les organisateurs,
- les œuvres présentant des caractères choquants, diffamatoires, racistes, etc...

Les organisateurs ont totale liberté pour décider de la disqualification d'une planche.

***Toutes les demandes d'informations et/ou de précisions, toutes les demandes particulières peuvent être formulées auprès de Etienne PEQUEREAU, organisateur du concours pour Penn Ar BD  
au n° suivant : 07 68 48 65 50***